



Je dois de l'argent a quelqu'un

Par **habat**, le **05/11/2008** à **14:36**

bonjour

je dois de l'argent a mon beau frere 15000euro , il me les demande maintenant tout en sachant que je ne peux le rembourser avant 5 ans , date a la quelle je finirai le credit d'une licence de taxi que j'ai achete , il me menace de porter plainte alors qu'il n'a aucun papier pour prouver sauf la sortie de cheque de son compte de la somme que dois je faire , aidez moi svp
merci d'avance

Par **tdu24**, le **05/11/2008** à **14:47**

Bnjour, si vous devez quelque chause a quelquun, aquitter vous de cette dette par tous moiens ce qui permet de se regarder dans une glace sans troubler le reflet. Un pret est une dette d'honneur a vous de respecter cet honneur

Par **juri15**, le **05/11/2008** à **14:54**

Bonjour,

Votre beau-frère n'est pas en mesure de prouver qu'il s'agit d'un prêt, mais désirez-vous vraiment vous fâcher de façon définitive avec lui ?

L'idéal est de trouver un accord de remboursement échelonné (si vous travaillez, vous trouverez toujours le moyen de faire un effort pour lui rembourser unpeu chaque mois), de

rédiger cet accord et de le signer.

Si vous le respectez, votre beau-frère ne pourra plus vous demander de tout lui rembourser tout de suite.

Pour info : les prêts doivent normalement être enregistrés auprès de la recette des impôts.

Cordialement,
Juri15

Par **jeetendra**, le **05/11/2008** à **14:54**

bonjour, j'ai écrit à ce sujet un article sur la reconnaissance de prêt ou de dette dans mon blog sur legavox.fr ou sur [accueil d'experatoo](http://accueil.d'experatoo.com), lisez le vous serez informé, privilégiez le règlement à l'amiable avec le prêteur c'est mieux, cordialement